



# SYNDICAT DES BASSINS CHARENTE ET PERUSE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2023



# VUE D'ENSEMBLE

## PRÉSENTATION DU SYNDICAT

521

SURFACE DU BASSIN  
VERSANT (en km<sup>2</sup>)

240

LINÉAIRE DE COURS  
D'EAU SOUS  
COMPÉTENCE (en km)

2

DEPARTEMENTS  
(16 et 79)

4

MEMBRES EPCI

22 214

POPULATION  
STATUTAIRE

### Territoire de compétence

CC Mellois en Poitou  
2421 hab

CC Coeur de Charente  
8588 hab

CC du Rouillacais  
1730 hab

CC Val de Charente  
9421 hab

SIEGE DU SYNDICAT DES BASSINS  
CHARENTE PERUSE  
34 bis rue des Halles, 16510 Verteuil-sur-  
Charente



## GOVERNANCE

35

ÉLUS  
TITULAIRES  
DU COMITÉ  
SYNDICAL

35

ÉLUS  
SUPPLEANTS  
DU COMITÉ  
SYNDICAL

11

MEMBRES DU  
BUREAU

Le Président :  
Yann ROCHER

Les Vice-Président:

BEAU Jean-Yves  
BARRET Pascal  
CLEMENT Jean-Michel  
DEPREVILLE Jean  
RAGOT Nicolas

## SERVICES

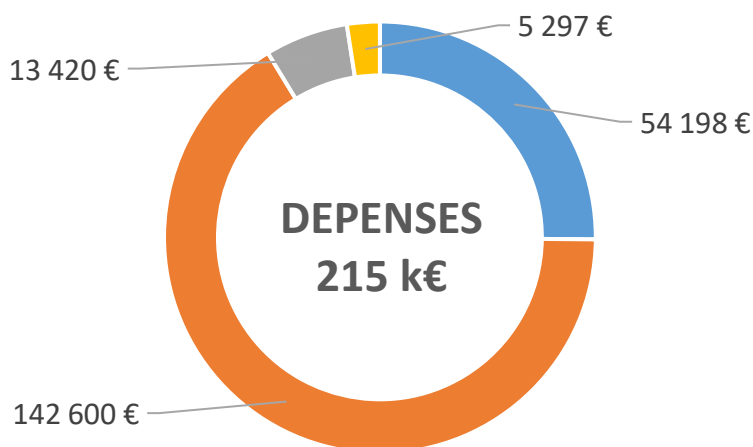


SERVICE ADMINISTRATIF : **1 secrétaire**

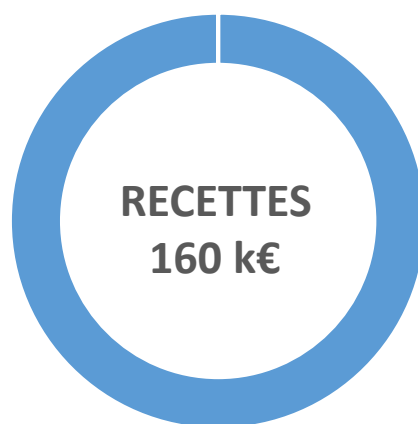


SERVICE TECHNIQUE : **1 technicienne  
rivière**

### ▶ FONCTIONNEMENT



- Charges de personnel et frais assimilés
- Charges à caractère générale
- Autres charges de gestion courante
- Opérations d'ordre entre sections



- Contributions des membres (taxe GEMAPI)

### ▶ INVESTISSEMENT



- Aménagement des nouveaux locaux



- Dotations, fonds divers et réserves
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

### ▶ BILAN

**273 245,96€**

EXCEDENT DE  
FONCTIONNEMENT

**38 977,39 €**

EXCEDENT  
D'INVESTISSEMENT

**0 €**

ENCOURS DE LA  
DETTE

# COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

## ► COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU

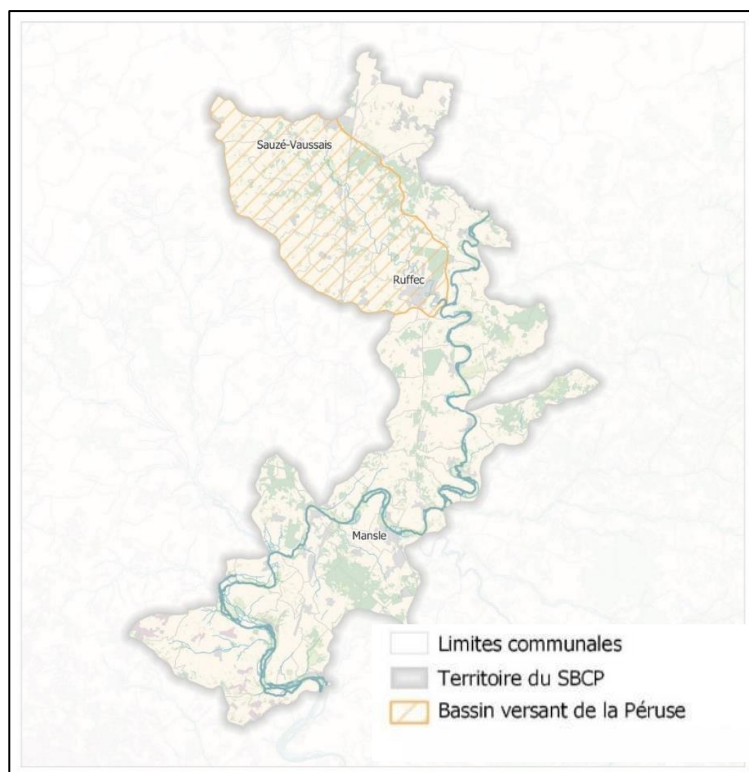


5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

## ► OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE



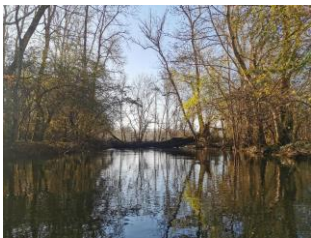
**1** Programme Pluriannuel de Gestion **en cours d'instruction DIG** sur le bassin versant de la **Péruse**

**1** Programme Pluriannuel de Gestion **en phase d'élaboration** sur l'axe **Charente Non Domaniale**

PROGRAMME	DATES	MONTANT HT	ÉTAT D'AVANCEMENT
PPG 1	2007-2019	1 418 653,92 €	100 %
Tranche complémentaire	2019 -2020	50 000 €	100 %
Tranche complémentaire	2020-2021	80 000 €	100 %
PPG Péruse	2024-2034	1 048 000 €	En cours d'instruction
Etude PPG Charente non-domaniale	2024-2034	80 000 €	60 %

# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

**Reconnaissance sur terrain des embâcles.**



**Gestion des embâcles** sur les cours d'eau suite au coup de vent.

**Ecriture des pièces constituant la DIG** pour futur PPG Péruse 2024/2034.

**Animation Fête de la Nature** sur la commune de Montjean: Présentation PPG Péruse.

**COTECH phase 1 du PPG Charente Non Domaniale 15/06/23** : Présentation état des lieux/diagnostic du territoire.



**Arrachage de la Jussie** sur la Charente entre Taizé-Aizie et Montignac Charente de fin juin à août.

**COTECH phase 2 du PPG Charente Non Domaniale 05/10/23** : Hiérarchisation des enjeux et objectif du territoire.



**COPIL phase 2 du PPG Charente Non Domaniale 18/10/23** : Hiérarchisation des enjeux et objectif du territoire.

**Réunion CDC Mellois de Poitou 18/12/23**: Présentation du PPG Péruse et de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux.

JANVIER

**Bilan d'activités** des agents pour l'année 2022.

FÉVRIER

**Comité Syndical** : débat d'orientation budgétaire et vote CA 2022 et BP 2023.



MARS

Préparation des pièces des **dossiers de consultations des entreprise (DCE)** pour travaux 2023 (travaux gestion des embâcles et arrachage jussie).



MAI

Déménagement vers le nouveau local du **SBCP** à Verteuil-sur-Charente.

JUIN

Validation **Lignes Directrices de Gestion**.

JUILLET

**COPIL phase 1 du PPG Charente Non Domaniale 12/07/23** : Présentation état des lieux/diagnostic du territoire.



AOÛT

**Arrachage de la Jussie (2<sup>ème</sup> passage)** sur la Charente entre Taizé-Aizie et Montignac Charente de fin juin à Aout.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

Rendu dossier de DIG sans enquête publique du **PPG Péruse 2024/2034**. **Instruction de la DIG** par la DDT 16.

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

**Planification** des missions des agents pour l'année 2024.

# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

## ▶ GESTION DE LA RIPISYLVE

**Tranche complémentaire 2022/23** : Gestion de la ripisylve sur l'ensemble du cours de la Charente qui est directement concerné par de forts enjeux (touristiques, loisirs nautiques, ouvrages...). La sécurisation de ces abords paraissait essentielle pour conserver les activités.

## ▶ GESTION DES EMBACLES.



Les travaux sont réalisés en fonction des besoins en interventions non prévisibles comme par exemple suite à des événements climatiques.

**36 embâcles** ont été retirés sur l'ensemble de la Charente non domaniale (à proximité d'ouvrages d'art, sur les parcours canoës, secteurs PPRI et urbain...).

## ▶ TRAITEMENT DE LA JUSSIE SUR L'AXE CHARENTE

L'état des lieux a été réalisé dans le mois de juin/juillet.

L'arrachage manuel a été réalisé du 4 juillet au 11 août 2023 et du 2 au 13 septembre.

**312 foyers** de jussie ont été recensés pour une surface de **8 742 m<sup>2</sup>**. Au total, **4 039 m<sup>2</sup>** d'herbiers de jussie ont été arrachés.

En fin de campagne annuelle, toutes les données sont rentrées dans une table attributaire sur QGIS afin de les géolocaliser.

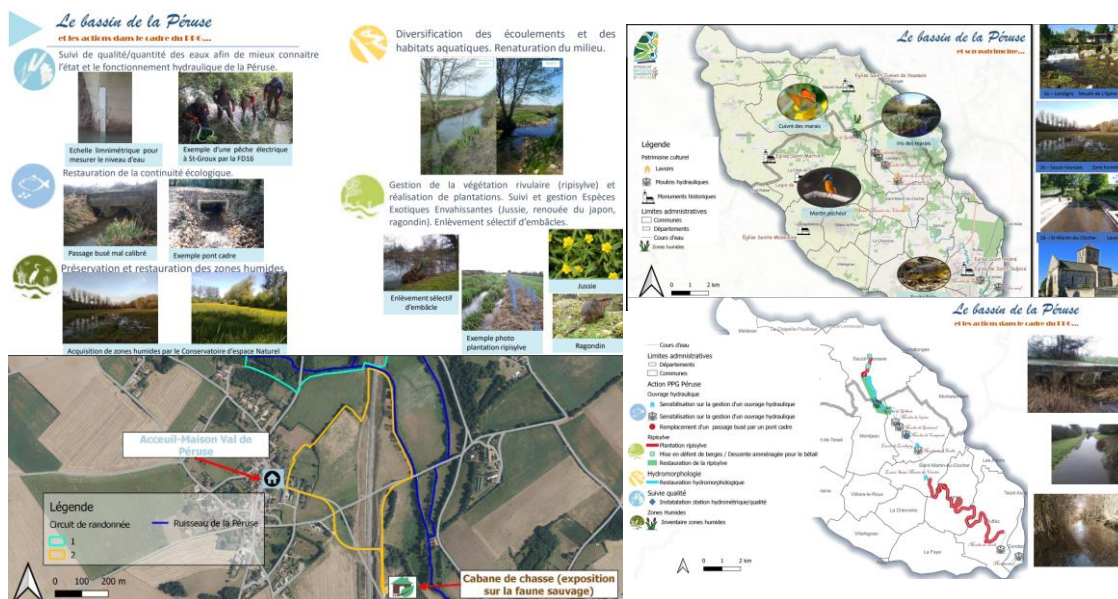
Le bilan est ensuite transmis à l'Observatoire Régional des plantes Exotiques Envahissantes des écosystèmes Aquatiques (ORENVA)



# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

## ► COMMUNICATION

- Réalisation du rapport d'activité annuel pour l'année 2022.
- **Animation fête de la nature de Montjean (16) :** Création de support de communication du PPG Péruse + Présentation du PPG Péruse sur site.



- **Accueil de stagiaire :** 1 stagiaire en 2023 – BTS GPN

## ► ETUDE POUR L'ÉLABORATION DU FUTUR PPG CHARENTE NON DOMANIALE 2025/2035

Le SBCP a lancé une étude sur son territoire de compétence afin de pouvoir définir le contenu des actions du futur **Programme Pluriannuel de Gestion de la Charente non Domaniale**.

L'étude est composée de **4 phases** :

- Recueil bibliographique et inventaire de terrain, diagnostic partagé avec les élus locaux
- Hiérarchisation des enjeux et objectifs
- Définition du programme d'actions
- Elaboration de la DIG avec enquête publique



L'étude a été lancée en septembre 2022 et est réalisée par Charente Eaux. Les Phases 1 et 2 ont été réalisées. **Les deux dernières phases seront finalisées courant 2024.**

# LES ACTIONS DE L'ANNÉE

## CONVENTION D'ENTRETIEN

Le SBCP a mis en place en juin 2023, une **convention tripartite** pour la réalisation de travaux d'entretien de la végétation de berges (ripisylve) et de retrait d'embâcles sur la Charente et ses affluents.

Elle a pour but d'autoriser les agents et entreprise(s) mandatés par le SBCP, à intervenir sur des propriétés privées, avec l'accord du propriétaire et/ou du locataire des parcelles, pour des missions liées à la Prévention des Inondations (PI) et à la libre circulation de l'eau.



### Convention tripartite pour la réalisation de travaux d'entretien de la végétation de berges (ripisylve) et de retrait d'embâcles sur la Charente et ses affluents

Considérant les objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau définis par la législation européenne et française,  
Considérant l'inscription des travaux prévus par la présente convention dans les orientations du SDAGE Adour Garonne et en particulier le « Défi 6 – Protéger et restaurer les milieux aquatiques humides »,  
Considérant les statuts du Syndicat de Bassins Charente Pérusse fixant le domaine d'intervention sur la Charente et ses affluents pour une gestion équilibrée de ces cours d'eau,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°..... autorisant la mise en œuvre de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau sur le territoire du SBCP,

Il est convenu :

Entre les soussignés,

□ le SBCP , 34 bis rue des Halles, 16510, Verteuil-sur-Charente (tél : 05.45.30.07.38) représentée par son Président ....., dûment habilité par la délibération n°..... du Conseil Communautaire du..... d'une part,

Et

➢ Monsieur....., propriétaire des parcelles mentionnées ci-dessous, demeurant à .....

Et

➢ Monsieur....., exploitant/locataire des parcelles mentionnées ci-dessous, demeurant à .....

Désigné, ci-après par l'appellation « le propriétaire », d'autre part, Propriétaire de la /des parcelle(s) concernée(s) ci-dessous (plan cadastral annexé)

Commune(s)	Section(s)	Parcelle(s)

AR Prefecture  
164-2023061911-20230705-20230703-08  
Majo. le 12/07/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL SYNDICAL**

**REPUBLICQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT CHARENTE**

**DELIBERATION**  
N° 2023-07-03  
Date de la convocation :  
Jeudi 29 juin 2023

**Objet :**  
**APPROBATION DE LA CONVENTION D'ENTRETIEN DE LA CHARENTE NON DOMANIALE ET SES AFFLUENTS**

**Nombre d'administrateurs**  
- en exercice 15  
- présents 13  
- votants 13  
- pouvoir 00  
- absents 22  
- exclus 00

**Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture d'Angoulême**  
le 12 juillet 2023  
et publication ou notification  
du 12 juillet 2023

**Siège de la séance du 05 juillet 2023**  
L'an deux mille vingt-trois  
Le cinq du mois de juillet à 18 heures 30

Les membres du conseil syndical du Syndicat des Bassins Charente et Pérusse ont été convoqués le 29 juin 2023 conformément aux articles L. 2121-7, et L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales. Le quorum n'ayant pas été atteint, le conseil a de nouveau été convoqué conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT. Les membres du conseil syndical se sont réunis à la salle du Grand Puits de Saaze-Vaux en séance ordinaire. Le conseil s'est tenu le 05 juillet 2023 sans condition de quorum, sous la présidence de Monsieur ROCHER Yann, Président.

**Étaient présents :** MM. BEAU Jean-Yves, CLEMENT Jean-Michel, RAINETEAU Jean, BARRET Pascal, DORFIAC Mathieu, PÉTUREAU Roland, ROCHER Yann, TROUVE Jodi, CACLIN Philippe, CORNUAUD Stéphane, GRASSWILL François, RAGOT Nicolas

**Étaient absents excusés :** MM. JOBIT Jean-François, SEGUNAR Claudy, DEPREVILLE Jean

**Étaient absents :** MM. BLAUSSANT Jean-Robert, BOREAUD Philippe, DANÉDE Laurent, CAILLAUD Claude, CAILLER Juliet, CHARRAULD Jonathan, SCHAEFFER Sébastien, VIRCHAUD Philippe, DEMAILLE Christophe, PICHON Bernard, BAGNONNAUD Jean-Pierre, GUILLET Aurélien, PINAUD Franck

**MMES. BOLLON Françoise, RAMEZI Christèle, ROUQUAT Marie-Noëlle, PÉRIEN Françoise.**

Le secrétariat a été assuré par Mme Sabine FROPOIS.

Monsieur le Président informe les membres du conseil syndical qu'une convention pour la réalisation de travaux d'entretien de la végétation de berges (ripisylve) et de retrait d'embâcles sur la Charente et ses affluents a été étudiée à la réunion de bureau du 03 juin 2023.

Cette convention intervient entre le syndicat, le propriétaire et/ou l'exploitant. Elle a pour but d'autoriser les agents et entreprise(s) mandatés par le SBCP, à intervenir sur des propriétés privées, avec l'accord du propriétaire et/ou du locataire des parcelles, pour des missions liées à la Prévention des Inondations (PI) et à la libre circulation de l'eau. Elle établit les modalités d'intervention des travaux.

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité des membres présents :**

- APPROUVE la convention tel que présentée ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention et prendre toutes les dispositions relatives à la mise en place de cette convention.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus au Siège du Syndicat des Bassins Charente et Pérusse.  
Pour copie conforme :

**MANSUE**  
Le Président  
Yann ROCHER  
CHARENTE ET PÉRUSSE

# L'ANNEE 2023 EN QUELQUES PHOTOS



SYNDICAT DES BASSINS  
CHARENTE ET PERUSE



34 bis rue des Halles, 16510 Verteuil-sur-Charente



05.45.30.07.38 – 07.72.72.07.60



[secretariat.sbcpc@orange.fr](mailto:secretariat.sbcpc@orange.fr) –  
[mledroit.sbcpc@orange.fr](mailto:mledroit.sbcpc@orange.fr)